

Paris, le 6 avril 2020,

### LES ADHERENTS DU SPEPS OUVERTS LEURS CONTENUS AUX SOIGNANTS

Nous traversons une crise sanitaire sans précédent et vous êtes mobilisés pour lutter contre la pandémie. Pour mener à bien ce combat, toutes les ressources utiles doivent être mises en commun afin de vous accompagner et de vous aider dans vos missions quotidiennes.

Les adhérents du Syndicat de la Presse et de l'Édition des Professions de Santé (SPEPS) souhaitent vous exprimer leur solidarité et vous soutenir en **ouvrant l'accès à l'ensemble de leurs publications sur le Covid-19** de manière immédiate et gratuite.

Pour accéder à ces publications, nous vous invitons à cliquer sur le lien suivant : [www.speps.pro/Covid-19](http://www.speps.pro/Covid-19)

C'est ensemble que nous éradiquerons la pandémie, merci de votre engagement et prenez soin de vous.

*A propos du SPEPS - Le Syndicat de la Presse et de l'Édition des Professions de Santé regroupe plus de 450 publications papier et en ligne, qui répondent aux besoins d'information et de formation de l'ensemble des professions de santé : médecins généralistes et spécialistes, chirurgiens-dentistes, pharmaciens, vétérinaires, sages-femmes, infirmiers et aides-soignants, kinésithérapeutes, ambulanciers, cadres de santé. ...sans oublier une importante diffusion parmi les entreprises de santé et les autorités de tutelle.*

*Les entreprises éditrices représentent un secteur économique important, d'environ 100 millions d'euros, employant près de 2 000 personnes, dont plus de 500 journalistes, et faisant appel à des milliers d'auteurs scientifiques. Les publications du SPEPS représentent annuellement une diffusion d'environ 30 millions d'exemplaires et font l'objet de millions de consultations et téléchargements électroniques.*

*Les adhérents du SPEPS poursuivent leur engagement dans une démarche qualité. Celle-ci repose en particulier sur une gestion optimale des liens d'intérêt et une stricte application des bonnes pratiques en matière de déontologie et de publicité.*

Contact : Benoît HURAUULT – Chargé de communication, [bhurault@fnps.fr](mailto:bhurault@fnps.fr) – 01 44 90 43 77 – [www.speps.pro](http://www.speps.pro)